



# الاتحادية الجزائرية لكرة اليد الرابطة الجهوية لكرة اليد - وهران



**P.V C.R.Q.D N° 15 du 28 mai 2013**

Membres Présents : Mrs KARTALI. DJ – MEZIAN .K – KAHOUADJIA

Ordre du jour: affaires administratives & disciplinaires championnat R2/ R1/D2

## **AFFAIRES DISCIPLINAIRES**

### **AFFAIRE N°144: Ren : J.S.M.R - M.Sig S/G D2 du 10/05/2013**

- ☞ Vu la feuille de match et rapport des arbitres signalant:
- ☞ 2<sup>ème</sup> Avertissement OFF (D) Mr. ZAYDI .A CNI/N° 518294 du club JSMR
- ☞ défaut de présentation de licence de OFF (D) Mr. ZAYDI .A CNI/N° 518294 du club JSMR
- ☞ mauvais comportement et insulte public du joueur BOURAS .M Lic/N°657 du club JSMR envers officiel
- ☞ Vu le barème des pénalités Administratives et Financières.
- ☞ Vu les règlements généraux FAHB.

#### **DECISION**

- ☞ Il est infligé une amende de 2500 DA au Club JSMR
- ☞ Il est infligé une amende de 1000 DA au Club JSMR.
- ☞ Il est infligé une suspension de quatre (04) matchs fermes au joueur BOURAS .M Lic/N°657 du club JSMR
- ☞ Il est infligé une amende de 4000 DA au Club JSMR

### **AFFAIRE N°145: Ren : M.C.O - J.S.A S/G D2 du 24/05/2013**

- ☞ Vu la feuille de match signalant:
- ☞ 2<sup>ème</sup> Avertissement OFF (D) Mr. MEKKI .D Lic/N° 184 du club MCO
- ☞ Vu le barème des pénalités Administratives et Financières.
- ☞ Vu les règlements généraux FAHB.

#### **DECISION**

- ☞ Il est infligé une amende de 2500 DA au Club MCO

### **AFFAIRE N°146: Ren : R.M.Salamandre - SCAB. Ain EL Berd S/G R2 du 25/05/2013**

- ☞ Vu la feuille de match et rapport des arbitres signalant:
- ☞ Disqualification du joueur MOKHTAR.A Lic/N°316 du club RMS pour geste antisportif grossier envers officiel
- ☞ Vu le barème des pénalités Administratives et Financières.
- ☞ Vu les règlements généraux FAHB.

#### **DECISION**

- ☞ Il est infligé une suspension de quatre (04) match fermes au joueur MOKHTAR.A Lic/N°316 du club RMS
- ☞ Il est infligé une amende de 4000 DA au Club R.M.Salamandre

### **AFFAIRE N°147: Ren : C.R.Bayadh - ADGHA Adrar S/G D2 du 24/05/2013**

- ☞ Vu la feuille de match signalant:
- ☞ Absence de l'encadrement technique et administratif du club Adgha Adrar
- ☞ défaut de présentation de licence du joueur DJELAILI CNI/N°586342 du club C.R.Bayadh
- ☞ défaut de présentation de licence du joueur BENBOUZA.A CNI/N°949219 du club Adgha Adrar
- ☞ Réserve par évocation formulée par le club Adgha Adrar pour participation du joueur DJELAILI CNI/N°586342 du club C.R.Bayadh.
- ☞ Vu le paiement des droits de réserve pour le club Adgha Adrar.
- ☞ Après vérification de la licence du joueur DJELAILI CNI/N°586342 du club C.R.Bayadh au niveau L.R.H.B.Oran
- ☞ Vu le barème des pénalités Administratives et Financières.
- ☞ Vu les règlements généraux FAHB.



# الاتحادية الجزائرية لكرة اليد الرابطة الجهوية لكرة اليد - وهران



## DECISION

- ↪ Il est infligé une amende de 20.000 DA au Club Adgha Adrar
- ↪ Réserves non fondées.
- ↪ Le score de la rencontre est maintenue.
- ↪ Il est infligé une amende de 300 DA au Club C.R.Bayadh
- ↪ Il est infligé une amende de 300 DA au Club Adgha Adrar

## AFFAIRE N°148: Ren : CSHB ADGHA – C.S.Oran S/G D2 du 18/05/2013

- ↪ Vu la lettre du club C.S.Oran parvenue à la L.R. H.B-Oran
- ↪ Vu le barème des pénalités Administratives et Financières.
- ↪ Vu les règlements généraux FAHB.

## DECISION

- ↪ Match en faveur du club CSHB ADGHA par le score de (12-00)
- ↪ Défalcation d'un (- 01) point du classement général du club CSO
- ↪ Il est infligé une amende de 50.000 DA au club CSO

TOUTES LES DECISIONS PARUES SUR LE PRÉSENT PV. PRENNENT  
EFFET A COMPTER DU: 09 JUIN 2013

Secrétaire de séance  
MEZIAN .K

le président C.R.Q.D  
KARTALI - DJ